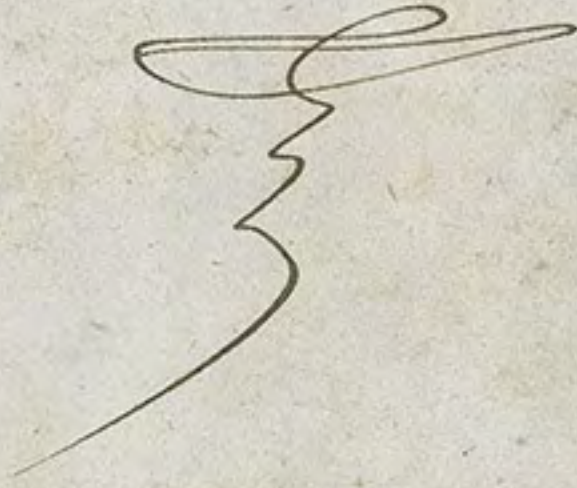
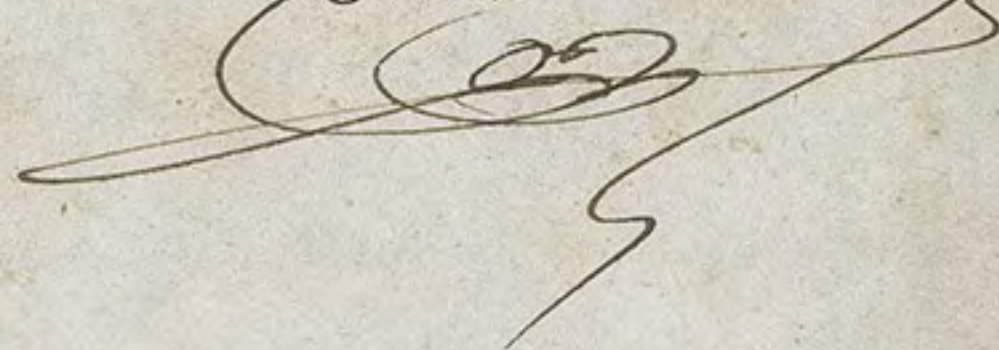


Documents 2
relatifs au Siège
de Doull (1870)

Documents,
relatifs
au Siège de Loul
en 1870.



Ernest Riouville



4

Place de Loul.

Rapport du Commandant de la place de Loul sur les opérations de la
Défense du 14 Août, au 23 Septembre 1870.

Au début de la guerre, la place de Loul destinée d'abord à l'établissement d'un dépôt de blessés, avait déjà reçu une partie du matériel nécessaire, quand M. le Général d'Artillerie Mitschke, Directeur général des parcs et équipages de l'Armée du Rhin, arriva à Loul avec son état-major, pour y installer le grand parc de l'armée, à la fin du mois de juillet. Deux batteries d'artillerie, une compagnie de pontonniers, du détachement d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers arrivèrent vers la même époque sans matériel.

Je n'avais été appelé au commandement de la place de Loul que depuis peu de temps, venant de Bitche, d'où j'étais parti en toute hâte le 19 juillet, pour me rendre à mon nouveau poste, au moment de la mise en état de défense de cette dernière place dont je venais de remettre le commandement à M. le chef de bataillon Leissier désigné pour m'y remplacer.

Il n'y avait pas à Loul de commandant du génie, M. le chef de bataillon Antoine titulaire de l'emploi était détaché à Versailles. M. Michon, Lt. Colonel du génie en retraite, voulut bien m'accompagner dans ma visite de tous les ouvrages de la forteresse, et eut l'obligeance de me donner sur chacun d'eux toutes les explications nécessaires pour

me les faire connaître en détail.

21 juillet - Les remparts, entretenus avec soin, étaient en très bon état, les fossés pouvaient être remplis d'eau, plusieurs traverses, un cavalier, des blindages en construction devaient ajouter encore à la force de l'enceinte, mais il n'y avait aucun ouvrage extérieur, et la place était dominée de tous côtés, particulièrement par le mont S^t Michel sur lequel on avait, depuis bien des années reconnu la nécessité de construire un petit fort. Je dus reconnaître que si Loul ne pouvait être enlevé d'un coup de main, comme on ne l'avait que trop répété dans la ville, il était impossible de s'opposer à l'action de l'artillerie rayée qui des hauteurs environnantes, et surtout du Mont S^t Michel auéantirait la défense en peu de temps. C'est ce que je pus faire observer à son excellence M^{le} le Maréchal Camrout qui, passant à Loul, le 12 Août, m'avait fait appeler à la gare du chemin de fer pour me demander des renseignements sur les moyens de résistance de la place.

1^{er} au 12 Août. Pendant la première quinzaine du mois d'Août des mouvements de troupes se produisirent journellement à Loul. Cinq dépôts de cavalerie y séjournèrent pendant quelque temps, tous les quartiers, toutes les écuries, même les rues des remparts en étaient encombrés. Le 29 juillet, l'artillerie de la garde mobile du département de la Meurthe arriva dans la place où elle reçut son habillement des magasins du 4^e Cuirassiers. Le 10 août, les 3^e et 4^e bataillons de la garde mobile (ceux de Nancy et de Loul) y arrivèrent également et durent être provisoirement installés dans le cloître S^t Genoult et la Halle aux blés, ils avaient été réunis, armés et habillés quelques jours auparavant. Le 12 août, vint encore d'Epinal le dépôt du 63^e Régiment d'infanterie, il était composé du

peloton hors rang, et de jeunes gens tout récemment incorporés qui n'étaient pas même habillés, il fut logé provisoirement dans une des écuries devenues vacantes par suite du départ de plusieurs dépôts de cavalerie. Une grande partie des effets confectionnés qui se trouvaient à Loul ayant été employés à l'habillement de l'artillerie de la mobile, on ne put donner au dépôt du 63^e que des pantalons et les étottes nécessaires pour les confections des effets qui furent poussées aussi activement que possible.

L'instruction des mobiles et du 63^e fut immédiatement commencée et on profita de la présence de l'artillerie de l'armée pour apprendre la manœuvre du canon aux officiers et aux soldats des batteries de la garde mobile.

Les travaux d'armement de la place furent poussés par M^r le Chef d'Escadron Petit, commandant l'artillerie aussi rapidement que put le permettre le petit nombre de travailleurs mis à sa disposition par l'artillerie du grand parc qui avait des travaux spéciaux à exécuter.

Je m'étais entendu avec le Maire de Loul pour prescrire les approvisionnements nécessaires pour la subsistance de la population.

Un vaste chantier situé tout à proximité de la ville contenait des approvisionnements de bois et de planches qui auraient pu annuler les avantages de l'inondation des fossés en donnant les moyens de les couvrir de rondesaux. J'en prescrivis le transport dans l'intérieur de la place.

Je fis procéder à l'organisation, l'armement et l'instruction de la garde nationale sédentaire dont le commandement fut confié à M^r Baudouin, capitaine d'infanterie en retraite, qui fut nommé chef de bataillon et remplit sa mission avec activité, courage et patriotisme.

La situation s'aggravant de plus en plus, et l'état de siège étant déclaré, je fis commencer les travaux de dégagement des abords de la place et d'abattage des arbres qui, l'enveloppaient de toutes parts, lui masquaient complètement la vue du terrain environnant.

Eoul pouvant arrêter les convois de l'ennemi sur les chemins de fer de Strasbourg ou de Metz à Paris, il devenait urgent de faire sauter le pont de Fontenoy sur la Moselle, et le tunnel de Trouy; tout avait été préparé dans ce but; mais une détermination de cette importance était en dehors des attributions du Commandant de la place de Eoul. Des ordres à ce sujet furent demandés au M^r. le Général Directeur du génie à Metz qui répondit que la destruction du pont et du tunnel ne pouvait avoir lieu qu'en vertu d'un ordre de l'Empereur; elle n'eut plus été possible dès le sur lendemain.

12 août. Cependant l'ennemi avait franchi la frontière et ses masses avançaient avec une rapidité qui rendait le siège de Eoul imminent.

Le 12 août, le Général Mitreci prit le Commandement Supérieur de la place, réunis les chefs de service et les commandants des troupes et donna des ordres pour la défense; toutefois il prescrivit dans la même journée, de suspendre le travail de dégagement des abords de la place et d'abattage des arbres comme prématurés.

13 août. Le 13 août, dans la soirée, le général Mitreci me remit le commandement de la place, en m'annonçant qu'il venait de recevoir l'ordre de se rendre au camp de Châlons avec son matériel et son personnel. Le lendemain matin, le Général, l'Etat major, et toutes les troupes d'artillerie partirent par le chemin de fer pour leur nouvelle destination. Quelques jours auparavant, la compagnie de pontonniers après avoir remis en état un équipage de pont, tout le matériel

5

Démonté était empilé dans une ancienne écurie servant de magasin, était partie par le canal avec son matériel. On laissa pourtant à Loul un détachement de 20 hommes et de 46 chevaux du train des équipages commandés par un maréchal des logis. Tous les dépôts de cavalerie avaient successivement quitté la place à l'exception de celui du 4^e Cuirassiers qui avait dû faire partir aussi tous ceux de ses hommes dont l'instruction était suffisante, et ses chevaux dressés. La garnison de Loul se trouva composée de la manière suivante:

Bataillon de dépôt du 63 ^e d'infanterie et compagnie hors rang	500
Escadron de dépôt du 4 ^e Cuirassiers et peloton hors rang	120
3 ^e Bataillon de la Garde mobile de la Meurthe (bataillon de Nancy)	600
4 ^e Bataillon de la Garde mobile de la Meurthe (bataillon de Loul)	600
4 batteries d'artillerie de la Garde mobile (celles du départ. de la Meurthe)	410
Détachement du train des Equipages (1 ^{er} régiment, 12 ^e Compagnie)	20
Gendarmerie Départementale	40
Total	2290.

14 Août. Cependant M. le chef de bataillon Antoine était revenu de Versailles, M^{re} le chef de bataillon du génie Boucher, commandant du génie à Lunéville le chef de bataillon Balland, commandant du génie à Nancy avec un capitaine et plusieurs gardes du génie, le S. Intendant de 1^{re} classe Humbert, le sous-intendant de 2^e classe Chassignet, chargés des services de l'intendance militaire à Nancy, avec le personnel de leurs bureaux, M. le médecin principal Lafort et plusieurs officiers de santé s'étaient rendus volontairement à Loul, venant de Commercy où ils avaient d'abord suivi M. le Général de la Charrière, commandant la subdivision de la Meurthe.

Je m'empressai de réunir en conseil, au bureau du génie, les trois officiers supérieurs de cette arme et le chef d'escadron Petit, commandant de l'artillerie de la place, heureusement revenu de Phalsbourg où il avait été envoyé quelques jours auparavant, afin de les consulter sur les travaux de défense auxquels il était urgent de procéder, et particulièrement sur l'opportunité de faire occuper le plateau du Mont St. Michel et de s'y retrancher; tous furent d'avis qu'en raison de la faiblesse et de la composition actuelle de la garnison, et de l'impossibilité d'y faire les ouvrages nécessaires pour s'y établir avec quelque chance de résistance, l'occupation de ce point ne pourrait présenter que des inconvénients. Un poste d'observation qui y avait été établi y fut maintenu.

M. le chef de bataillon Antoine connaissait très bien la forteresse et le pays, il aurait pu rendre de grands services pendant la défense de Loul, ce fut donc avec une pénible surprise que j'appris de cet officier supérieur qu'il avait l'ordre de se rendre à Metz, dont la garnison ne devait certainement pas manquer d'officiers du génie. On aurait pu croire qu'il avait été résolu de priver notre petite forteresse, que tous abandonnaient, de tous moyens de défense. Le chef d'escadron Petit était le seul officier d'artillerie de l'armée qui nous restât, et les chefs de bataillon du génie Boucher et Ballard, qui n'étaient entrés dans la place que poussés par l'ennemi ne la connaissaient pas.

Mais ces dignes officiers, en se mettant sous mes ordres, m'assurèrent de leur concours énergique et dévoué qui ne me manqua jamais. M. Boucher remplaça M. Antoine dans le commandement du génie de la place, et M. Ballard, moins ancien de grade, fut chargé des travaux de dégagement des abords de la place, et d'abatteux des arbres, ainsi que d'autres travaux extérieurs qu'il dirigea jusqu'à la fin, le plus souvent sous le feu de l'ennemi, avec beaucoup d'activité et d'énergie, tout en

7

n'aidant de ses conseils et de son expérience.

Dans cette même journée du 13 août, après avoir réuni et constitué le conseil de défense, je lui donnai communication de la lettre par laquelle M. le Général Mitreix se portait pour Chalons, m'avait remis le commandement.

De concert avec le commandant de l'artillerie, l'enceinte de la place fut divisée pour la défense en trois arrondissements, comprenant chacun trois bastions affectés respectivement au bataillon du 63^e, au 3^e et 4^e bataillon de mobile, en tenant compte de l'emplacement du casernement de chaque bataillon.

Les 4 batteries de la mobile furent réparties dans les trois arrondissements de manière à assurer partout, un service permanent, régulier, et en rapport avec l'importance de chaque point.

Les cuirassiers furent armés de fusils. Ceux qui ne furent pas nécessaires pour le service d'ordonnance ou le piquet à cheval, aux ordres du commandant de la place furent employés comme auxiliaires des sapeurs pompiers dont le service devait avoir une si grande importance, ou réunis à l'artillerie à laquelle on attachera encore quelques anciens militaires ayant servi dans cette arme et plusieurs gendarmes anciens canonniers.

La garde nationale sédentaire forma un bataillon de cinq compagnies, en eut constamment une de service à la disposition du commandant de la place, les autres fournirent des auxiliaires aux sapeurs pompiers pour le service des incendies.

Sans rien négliger pour pousser rapidement l'instruction militaire si nécessaire à nos jeunes troupes, tout le service fut immédiatement réglé et arrêté de manière à ne laisser aucune incertitude à chaque fraction de notre petite garnison sur ce

qu'on devait attendre d'elle.

M^r. le Major Normand, Commandant le Dépôt du 4^e Cuirassiers, qui voulut bien accepter les fonctions de major de place, eut sous ses ordres un officier de son Dépôt et un du 63^e pour faire le service d'adjudants de place; il partagea avec moi la surveillance, de jour comme de nuit, du service sur les remparts et me prêta dans toutes les circonstances, le concours le plus dévoué joint à un zèle infatigable.

L'approvisionnement de la Ville étoit satisfaisant, les jardiniers, toutes les fois qu'ils pouvoient sortir de la place, sous la protection d'un détachement en armes qui défendoit nos travailleurs à l'extérieur, nous rapportoient des légumes dont le prix ne fut jamais exagéré.

Les boulangers et les habitants possédant du blé en assez grande quantité, la manutention en contenoit un approvisionnement pour plus de trois mois (pour la garnison) et comme la farine que fournissait chaque jour le moulin Gizeuse, situé tout près de la ville, mais en dehors de l'enceinte, dépassoit un peu la consommation journalière, le pain ne manqua jamais et le prix n'en fut pas augmenté.

Il y avoit dans le village de Dommartin, à un kilomètre de la ville et dans les faubourgs de S^t. Mansuy et de S^t. Epre contre les glacis, un assez grand nombre de bœufs et de vaches et quelques troupeaux de moutons, ordre fut donné de les faire rentrer dans la place. Plus tard, des propriétaires ayant refusé de vendre leur bétail aux bouchers, je fis nommer une commission chargée d'estimer les animaux et de désigner chaque jour ceux qui devoient être abattus. Le prix de la viande resta fixé à 0^f 80^c. le kilogramme pour la garnison qui reçut des quartiers entiers, et les anciens prix pour la population ne furent pas changés. La viande de veau, seule, devenue excessivement rare ne fut pas taxée. Le riz, les légumes secs,

le café, le sucre, et autres denrées se trouvaient en assez grande quantité chez les épiciers, ils furent maintenus à des prix modérés, grâce au bon esprit des marchands qui se rendirent au conseil de renoncer à des augmentations auxquelles quelques uns pouvaient avoir le droit de prétendre, à cause de l'impossibilité de renouveler leurs approvisionnements.

Il était de la plus grande importance d'avoir les moyens d'arrêter partout les incendies à leur naissance; il fut prescrit de placer devant chaque maison des cuves pleines d'eau. Tous les greniers, toutes les granges finirent par être complètement évacués, et les bois, les fourrages, les substances inflammables furent transportés sur les places publiques pour y être disposés avec ordre, en tas séparés. De grands approvisionnements de fourrages accumulés chez les aubergistes et les propriétaires, en prévision de l'augmentation des prix qui devait résulter de la sécheresse de l'année auraient donné lieu à des incendies, dont on n'aurait pu se rendre maître sans ces précautions.

La caisse du receveur des finances ne permettant le paiement des troupes de la garnison que pendant un temps restreint, ce fonctionnaire reçut l'ordre de faire des emprunts auxquels les habitants souscrivirent de manière à assurer la solde pendant tout le temps du siège.

L'exécution de toutes ces mesures et de plusieurs autres relatives aux soins des blessés, à la salubrité de la place, à l'éclairage, à défaut du gaz que l'usine placée hors de la ville ne pouvait plus procurer, à la subsistance des ouvriers privés de travail, à la police, à la sécurité de la place, etc, eut lieu sans trop de difficultés, grâce au concours dévoué du Maire et du corps municipal, au zèle intelligent du Commissaire de police et au patriotisme des habitants.

14 août. Le 14 août, dans la journée, l'approche des cavaliers ennemis en éclaireurs, m'ayant été signalée par l'officier commandant le poste d'observation du mont St. Michel, j'envoyai en reconnaissance de ce côté un capitaine de cuirassiers avec 20 cavaliers et le capitaine de gendarmerie avec 16 gendarmes. Ces deux capitaines s'étaient offerts pour cette mission à défaut d'autres officiers de cavalerie disponibles. Je leur recommandai prudence et circonspection, et leur prescrivis de ne s'engager avec l'ennemi que s'ils étaient en force. Cette petite troupe dut se replier devant deux escadrons ennemis qui la poursuivaient; elle eut un gendarme tué, deux disparus, et un cheval blessé. Pendant ce temps le poste du mont St. Michel, sur le point d'être entouré par une troupe de cavalerie beaucoup plus considérable, fut forcé de se retirer dans la place. Dès ce moment cette importante position fut occupée par l'ennemi, sans qu'il fut possible de songer à l'en déloger, la composition de la garnison ne pouvant permettre de faire des sorties avec des forces suffisantes.

Un des gendarmes disparus parvint à s'échapper pendant la nuit suivante et entra le lendemain matin dans la place, nous annonçant l'installation d'une troupe nombreuse derrière le St. Michel et sur le plateau, dont la crête seule pouvait être aperçue des tours de la Cathédrale, le plateau étant légèrement incliné en arrière de cette crête.

15 août. Dès lors Coul fut investi. Le 14, un parlementaire s'était déjà présenté à la porte de Metz, soumettant la place, au nom du Duc de Wurtemberg, de se rendre dans les 24 heures, ses propositions n'avaient pas été écoutées. Dans la matinée du 15, un second parlementaire se présenta, ses propositions furent encore rejetées; un 3^e parlementaire qui vint encore dans l'après-midi ne fut pas entendu.

Bombardement, et attaque de vive force. Du 16 Août. —

Le 16 Août, à 11 heures 1/2, pendant que je passais sur les remparts une revue ordonnée la ville, dans le but de m'assurer de l'exacte interprétation des ordres donnés pour l'occupation des trois arrondissements de la défense, on vint me prévenir de la présence d'un parlementaire à la porte de Metz; je lui fis dire que, persistant dans ma déclaration de la veille, je ne pouvais consentir à ce qu'il fut entendu.

Un quart d'heure après, tandis que je continuais ma revue, un bombardement éclatait sur la ville avec une violence excessive; immédiatement la garde nationale sédentaire accourut avec enthousiasme sur les remparts et vint se joindre aux gardes mobiles qui sont à leurs postes de combat.

C'est des hauteurs de St. Mansuy et de Doumartin, en avant des portes de Metz et de Moselle, que vint l'attaque; plusieurs pièces placées sur un contre fort, en avant du mont St. Michel, ont pris pour but le bâtiment de la place, au dessus de la porte de Metz, et les tours de la Cathédrale.

Et la faveur des arbres qui, malheureusement, envelopperaient la place dont les abords n'avaient pas encore été complètement défrayés, une nombreuse infanterie se répandit autour des fortifications; une vive fusillade s'engagea entre nos défenseurs qui garnissent les remparts et les assaillants arrivés jusque sur les glacis, dans un but qu'il est difficile de s'expliquer; car ils ne peuvent avoir la prétention d'enlever la forteresse d'un coup de main! Cette témérité leur coûta cher!

Pendant cinq heures entières, le feu continua sans interruption; l'artillerie de la place répondit avec énergie et précision, malgré le peu d'expérience des canonniers de la mobile dont l'instruction était à peine ébauchée. Nos jeunes soldats du dépôt du 63^e et des deux bataillons de mobiles, les gardes nationaux

Les défenseurs accourus sur les remparts, vivement stimulés par le brillant courage et l'énergie de leurs chefs, surtout le Major de Trasnais du 63^e et le chef de bataillon de Ludre, du 3^e de la mobile, exécutèrent leurs feux avec tout de vigueur que l'ennemi dut s'enfuir laissant sur le terrain ses morts et ses blessés. Pendant une grande partie de la nuit suivante on entendit le roulement des voitures qui virent les enlever.

De grands dégâts se sont produits dans la ville, la toiture du pavillon de l'Etat major de la place a été complètement détruite, la Cathédrale a vu s'écrouler une partie de sa riche ornementation dont les débris couvrent le sol. Vingt deux incendies qui se sont manifestés sur plusieurs points de la ville ont pu être étouffés, grâce surtout à l'adresse, à l'activité, et au courage des sapeurs pompiers et des cuirassiers qui leur ont servi d'auxiliaires, la maison seule du receveur particulier a été complètement brûlée pendant qu'il était sur les remparts dans les rangs de la garde nationale.

Les gardes nationaux qui ont fait preuve de courage et de patriotisme sur les remparts, trouvent en rentrant chez eux leurs familles dans la consternation, les débris qui couvrent le sol des rues, les vastes ouvertures que les obus ont produites sur les toits et dans les murs, les carreaux brisés, les fenêtres enfoncées produisent sur leur esprit une pénible impression, ils ont si souvent entendu dire que Loul, dominé de tous côtés, et dans l'impuissance de résister à la nouvelle artillerie qu'ils demeurent convaincus qu'ils ont fait maintenant tout ce que leur prescrivait leur devoir.

Le découragement s'empare des habitants persuadés que prolonger la résistance serait un acte inutile d'inhumanité. Dans la soirée, ils se

portent en masse à l'Etat major de la place, je n'y étais pas, mais comme j'indiquais toujours, en m'absentant, où l'on pourrait me trouver, un adjoint du maire vint me prévenir du désir des notables de la ville d'obtenir une audience de moi. Je le priai de les réunir dans la grande salle de l'hôtel de ville où je vais me rendre. Là je trouve une réunion nombreuse dans un sombre et profond silence. Le maire m'adresse la parole au nom de toute la population représentée par les notables, il me dit, que tous sont prêts à verser leur sang pour la patrie, et qu'ils viennent d'en donner la preuve, mais, que, contre un ennemi qui veut la destruction totale de la cité au moyen de bombardements, il n'y a pas de résistance possible, et que la place devant fatalement succomber en présence d'un système d'attaque contraire à tous les usages de la guerre, il me demande, au nom de l'humanité, de ne pas laisser se consommer un sacrifice inutile.

Je réponds que les devoirs du Commandant sont prescrits par des lois que je n'ai ni le droit, ni la volonté d'enfreindre, qu'un seul jour de résistance de plus peut avoir les plus importants résultats en faveur des opérations de nos armées, et contribuer au salut de la France, que la défense doit être prolongée tant qu'il sera possible de la soutenir et que je suis résolu à la continuer. Je lis hautement, et à haute voix, les articles 254 et 255 du règlement sur le service des places. J'ajoute que, comprenant d'ailleurs les devoirs de l'humanité, j'ai la conviction de les concilier avec la responsabilité énorme de mon commandement en ouvrant les portes à tous ceux qui ne pouvant concourir à la défense ont le désir de sortir, et, en assurant par tous les moyens qui sont en mon pouvoir la sûreté des familles courageuses qui persistent de maintenir dans la place, mais que

je ne puis rien de plus, et que, décidé, moi-même, à faire mon devoir de soldat jusqu'à la dernière extrémité, je compte que les habitants, qui, dans cette journée même, ont si bien donné la mesure de leur courage, continueront aussi à faire le leur. Puis, je me retire avec les deux officiers supérieurs qui m'avaient accompagné. Un silence respectueux se fait sur notre passage. On paraît maintenant résigné, sinon convaincu.

Pendant la nuit suivante la plus grande vigilance fut prescrite sur les remparts; on devoit s'attendre à une nouvelle attaque pour le lendemain, mais il n'en fut rien.

Les travailleurs sortirent comme d'habitude à cinq heures du matin, conduits par le chef de bataillon Balland; bientôt une partie d'entre eux revint rapportant une centaine de fusils, un plus grand nombre de sabres d'infanterie, des sabres et des épées d'officiers, de nombreux effets d'équipement, plusieurs harnachements, dont un d'officier, que l'ennemi, dont les voitures avaient été entendues toute la nuit, avait négligé d'enlever.

On enterra, aux environs de la place, 37 morts abandonnés par les Russiens, quinze blessés laissés par eux sur le terrain furent portés à l'hôpital. Des officiers tués, et un grand nombre de blessés avaient été emmenés pendant la nuit au moyen de voitures de réquisition.

Notre jeune garnison, qui a vu le feu pour la première fois, est pleine d'enthousiasme; les habitants se rassurent; on comprend maintenant que la résistance est possible.

17 Août. Les travaux d'armement de la place, si incomplets encore, sont poursuivis avec la plus grande activité. Des ouvriers de la ville sont

adjoints aux travailleurs de la garnison pour refaire les bouquettes et les terrassements, les arbres provenant des abattis faits autour de la place sont utilisés pour blinder toutes les pièces susceptibles d'être protégées par ce genre de travail. Le train heureusement conservé dans la place, rend les plus utiles services pour le transport du matériel.

18 Août. Le 18 un parlementaire bavarois s'étant présenté à la porte Moselle, pour demander le passage, autour de la place, pour un corps d'armée, s'engageant, sous condition de réciprocité, à ne tirer ni un coup de canon ni un coup de fusil, cette demande fut déclarée inadmissible.

21 Août. L'ennemi, pour qui la possession de Toul est d'une si grande importance, établit de nouvelles batteries au dessus de St Mansuy, et de Chaudeney dans la journée du 21. Nous arrêtons momentanément ce travail par le feu de la place et nous parvenons à démolir une pièce et à disperser les travailleurs, mais il est repris les nuits suivantes.

Bombardement du 23 Août.

Le 23 Août, à 6 heures du matin, un parlementaire se présente à la porte Moselle, porteur d'une lettre du Général Gaidon, demandant la reddition de la forteresse sous les conditions les plus favorables pour la garnison. Après une courte délibération du conseil de défense, il fut répondu que la place ne se rendrait pas.

Le parlementaire était à peine rentré, que l'ennemi ouvrait contre la place un feu des plus violents. Ce nouveau bombardement dura cinq heures et produisit des ravages affreux. Un des deux magasins à fourrages, l'infirmerie des chevaux, les magasins de l'entrepreneur du Génie furent

brûlés entièrement. Douze autres incendies se déclarèrent dans la ville, les pompiers parvinrent à s'en rendre maîtres,

La Cathédrale, l'hôtel de ville, un très grand nombre de maisons particulières, éprouvèrent de grands dégâts, les quartiers de cavalerie et la caserne d'infanterie dévastés sur les deux façades par les feux croisés de Doumartin et du mont St. Michel devinrent absolument inhabitables et des dommages considérables se produisirent dans les magasins du 4^e Cuirassiers.

A une heure et demie le bombardement fut interrompu, et un deuxième parlementaire se présenta à la porte de France, venant faire de nouvelles tentatives et offrait les conditions que je pourrais désirer soit pour la garnison, soit pour la ville dont on proposait d'indemniser les habitants, ces conditions étoient faites au nom du prince royal de Prusse, dont un aide de camp étoit présent.

En même temps le conseil municipal profondément ému de la nouvelle dévastation des monuments qui sont la gloire de la ville, et de la ruine des propriétés particulières, faisait auprès de moi une nouvelle démarche pour faire cesser une résistance qui lui paraissait déjà devoir aboutir fatalement à la chute de la place. Après une seconde délibération du conseil de défense, dans laquelle furent fort longuement discutées et opposées aux conditions que nous offrait l'ennemi les difficultés considérées comme insurmontables de la prolongation de la défense, je déclarai que je persistais dans ma détermination, malgré l'opinion contraire du conseil de défense.

Le bombardement recommença alors avec toute sa violence, pendant une heure, il produisit de nouveaux ravages, les pompiers redoublèrent d'efforts pour éteindre les incendies et y parvinrent heureusement.

L'artillerie de la place avait répliqué avec vigueur, et avait obtenu quelques résultats du côté de Chaudeney et de Doumartin, mais elle fut impuissante contre les batteries prussiennes placées sur le mont Saint Michel.

Le projet de l'ennemi était évidemment d'incendier la ville, et l'immense quantité d'obus qu'il lançait sur chaque point où un incendie commençait à se manifester en aurait amené une complète dévastation sans les précautions que j'avais ordonnées de vider complètement les granges et les greniers.

En présence d'un système de siège qui consistait à porter la terreur dans la population par l'incendie de ses propriétés et la destruction des monuments qui lui étaient si chers, la garde nationale eut pour mission spéciale de se joindre au corps dévoué des sapeurs pompiers pour arrêter la propagation des incendies. Ce service, si bien dirigé par le Commandant Eugène Boucher, fut fait avec un courage et un sang froid qui rendirent inutiles les efforts des assiégeants forcé, encore une fois, de se retirer sans avoir obtenu un résultat que, des hauteurs qui dominent la place, et d'où ils voyaient tout ce qui se passait, ils avaient considéré comme inévitable.

24 Août, Pendant les journées qui suivirent des manœuvres furent employées à enlever les débris qui couvraient la place de la Cathédrale, la cour de l'hôtel de ville et un grand nombre de rues, et dont la vue produisait sur les habitants les plus décourageantes impressions.

On répara les dégâts des batteries et des remparts, et on achève les travaux de blindage sans lesquels notre artillerie opposée au mont S^t Michel eût été immédiatement réduite à l'impuissance. Ces importants travaux dirigés par l'infatigable Commandant Petit furent poussés avec une grande activité,

et exécutés avec beaucoup d'adresse par l'artillerie de la mobile sous les ordres de ses jeunes officiers intelligents et dévoués.

29 Août. On termina les travaux extérieurs et, sur mon ordre, on fit sauter le pont dit de la Viergeotte, sur lequel passait le chemin de fer au delà du faubourg S^t Mausuy. Les convois ennemis, qui, déjà arrivaient jusqu'à Fontenoy, furent par cette destruction, mis dans l'impossibilité de profiter de la nuit pour dépasser Loul. Les tirailleurs ennemis, contenus par les nôtres, ne parvinrent pas à s'opposer à l'exécution de ces travaux extérieurs.

Cependant les forces qui nous entouraient devenaient de plus en plus considérables, l'ennemi construisit une route qui va passer derrière le Mont Saint Michel, et employa des travaux à ces travaux. Il accumule contre la place de puissants moyens d'attaque.

De notre côté nous réunissons toutes nos ressources et tous nos efforts pour continuer notre résistance. L'instruction militaire de notre jeune garnison avance, son habillement encore incomplet devient suffisant, elle est pleine de confiance.

3 Septembre. Le 3 Septembre un major prussien se présente en parlementaire à la porte de France porteur d'une lettre du Colonel de Hippel commandant les troupes d'investissement, et muni de pleins pouvoirs pour traiter. Cette lettre renferme un télégramme du chef d'Etat major Baron de Goltz, daté de Bar le Duc, prétendant que l'Empereur s'est rendu prisonnier à Sedan avec 80 000 hommes, et demandant la reddition de la place dont la résistance est désormais sans objet. Je réponds que je ne rendrai la place que sur l'ordre de l'Empereur apporté par un général français.

Revue du 4 Septembre. Le lendemain par un temps magnifique, je passe la revue de toutes les troupes de la garnison et de la garde nationale sédentaire, commandées par le Major Normand du 4^{ème} Cuirassiers. Les Commandants de l'artillerie et du génie, les sous-intendants militaires, le médecin principal, tous les officiers sous troupes, avaient été convoqués, de même que le maire, les magistrats et les fonctionnaires civils afin de donner à cette revue plus de solennité.

Toute la population est présente, c'est une véritable fête.

Je remets à la garde mobile un Drapeau offert par les Dames de Loul, qui voient éclater l'enthousiasme de nos jeunes soldats jurant de défendre jusqu'à la mort ce symbole de la patrie.

Le défilé a lieu aux cris de Vive la France! aux applaudissements de la population tout entière, et en présence de l'ennemi qui, du haut du Mont Saint Michel, est témoin de cette manifestation, et de de-ci de peut-être, en présence d'une semblable attitude à ajourner l'attaque dont il nous a menacés la veille.

Je passe ensuite, sur les remparts, la revue des troupes qui y sont restées à leur poste de combat, pour le cas où l'ennemi aurait encore été tenté de nous interrompre, les mêmes acclamations s'y font entendre.

8 Septembre. Le 8 Septembre un des émissaires envoyés par la place pour aller aux renseignements avait réussi à traverser les lignes, et à rapporter de Mircoeur le décret de l'installation du gouvernement de la défense nationale, et la proclamation de la République.

Déjà, le 6, une dépêche télégraphique communiquée par le Sous-préfet de

cette ville nous était parvenue malgré l'investissement serré de la place, confirmant la capitulation de Sedan, à laquelle nous nous refusions encore absolument de croire.

Je convoque le Conseil municipal pour lui annoncer ces graves événements et les porter à la connaissance des habitants. Je profite de cette occasion pour les appeler à la concorde et à l'union de tous entre eux et avec la garnison pour continuer la résistance, mais j'exige que l'on s'abstienne de toute espèce de manifestation et que le calme le plus complet soit maintenu dans la ville. Je parvins à faire comprendre à la population que, dans une place assiégée, l'autorité et les devoirs du Commandant restent les mêmes, quelque soit le Gouvernement, et tous, faisant abstraction de leurs aspirations politiques, se réunissent avec un patriotisme absolu pour me soutenir dans l'œuvre de la défense contre l'ennemi de la place de tout, si éminemment Française.

Bombardement du 10 Septembre au moyen de l'artillerie de siège de Marsal

Le 10 Septembre j'avais fait répondre à un parlementaire envoyé de la matin à la porte de Metz, pour me faire connaître l'ordre donné au Commandant des troupes d'investissement de bombarder la place, que je persistais dans mes déclarations antérieures. A 7 heures un bombardement commença avec une violence inouïe pour ne cesser qu'à quatre heures du soir. L'ennemi qui n'avait pu parvenir à incendier la ville, malgré l'étonnante précision de ses projectiles fulminants, avait pris la résolution de l'écraser en ajoutant à sa redoutable artillerie de campagne les mortiers et les canons de siège pris à Marsal.

Les bombes, les boulets, les obus arrivent en même temps de toutes les batteries situées d'un côté sur le Mont St Michel, de l'autre sur les hauteurs de Doumartin, et sur les éminences qui se trouvent entre ces deux points extrêmes autour de la place qu'ils enveloppent dans un cercle de feu; les projectiles de tous calibres et de toute nature se croisent dans tous les sens et viennent tomber en éclatant sur tous les points de la ville et des remparts.

C'est principalement contre la Cathédrale, l'Eglise St. Jougault, l'hôtel de ville, les casernes, la poudrière heureusement évacuée, la manufacture que l'ennemi dirige son feu. Un grand nombre de maisons et l'hôpital lui-même sont criblés par les bombes et les obus tandis que l'artillerie de campagne lance ses redoutables projectiles percutants avec une étonnante précision contre nos batteries.

La place répond énergiquement et son tir bien dirigé force l'ennemi à interrompre momentanément le feu de deux de ses batteries et détruit au des bâtiments de la foirerie où s'était établi le quartier général des assaillants. Notre jeune artillerie, encouragée par l'exemple de ses officiers et surtout par l'activité et le brillant courage de son commandant le chef d'escadron Barbe, s'est montrée pendant toute cette longue journée pleine d'énergie et d'entrain; les cuirassiers, les gendarmes dans leur service de pointeurs ont fait preuve d'adresse et de sang froid.

Le dépôt du 63^e, les deux bataillons de la garde mobile, les soldats du train chargés du transport des munitions, la garde nationale sédentaire qui s'est jointe aux pompiers pour le service des incendies, ont concouru à la défense avec la même résolution. La réparation des dégâts, le service

Des ordonnances à cheval, chargés de la transmission de mes ordres et de me tenir en relation constante avec l'observatoire de la cathédrale, tout s'est fait avec ordre, rapidité et courage.

Partout j'ai été témoin de l'enthousiasme de nos soldats enflammés par l'exemple et les encouragements de leurs chefs. Un gendarme chargé du pointage d'un mortier dont les bombes arrivent avec précision sur la crête du mont Saint Michel, tout ému de mes éloges, s'est précipité vers moi pour m'embrasser. Des habitants, même des femmes bravent la grêle

Des projectiles sont venus sur les rapports apporter des vivres et des réconfortants à nos soldats retenus si longtemps à leurs postes de combat, et des secours aux blessés qui, pendant toute la durée du siège ont reçu les soins les plus dévoués, dans les ambulances, et les hôpitaux, de nos admirables sœurs de charité, des dames qui ont voulu partager avec elles leur pieuse mission et des officiers de santé dirigés par les docteurs Laforet, Bancel et Liouville, avec la plus courageuse abnégation. Le clergé a aussi contribué à l'énergie de la défense en donnant l'exemple d'un sublime courage et en prêchant la résistance.

à quatre heures, ce long et terrible bombardement s'arrête sous que notre feu ait cessé un seul instant de reprendre partout avec la même vigueur, et l'ennemi se retire. Cette fois encore, il n'a pas obtenu le succès sur lequel il croyait si bien pouvoir compter, que le gouverneur prussien de Nancy était venu à Gondreville pour y attendre le moment de faire son entrée dans Loul.

Ce bombardement, exécuté avec des moyens si puissants de destruction,

a causé des dégâts énormes sur tous les points de la ville. Un grand nombre de maisons sont effondrées par les bombes. L'Eglise St. Gengoultes dévastée, le portail est complètement détruit ainsi que les orgues qui ont été projetés dans la nef. Le magasin d'habillement du 3^e cuirassiers, que le dépôt de ce régiment n'avait pas eu le temps d'enlever en partant, a été à son tour incendié. L'hôpital, la Maison Dieu n'ont pas été épargnés malgré le drapeau international, et on a dû transporter les blessés, soit dans des caves, soit au Collège heureusement disposé d'avance pour servir d'ambulance, avec le concours dévoué du principal.

Grâce aux précautions prises et à la bonne exécution du service des pompiers, on a pu, cette fois encore, se rendre maître de presque tous les incendies à leur début. Le chef de bataillon du génie Boucher, en dirigeant ce service, a été blessé d'un éclat d'obus et remplacé dans le commandement du génie de la place et au Conseil de défense, par le chef de bataillon Balland. A la vue des désastres matériels résultant de cette nouvelle attaque, la population fut consternée; heureusement un grand nombre de maisons, et plusieurs édifices publics étaient pourvus de bonnes caves voutées, les familles s'y étaient réfugiées, et peu de personnes furent atteintes par les projectiles.

Les quelques journées de repos qui suivirent, me permirent de relever le moral des habitants, et de les amener à l'idée de se résoudre au sacrifice de leurs propriétés, puisqu'ils n'avaient que peu à craindre pour leurs personnes et pour leurs familles.

Nous réparons nos blindages qui nous ont rendu les plus grands services,

et nous nous préparons de nouveau à la plus énergique résistance.
Cependant un courrier est parvenu à pénétrer dans la place et nous apporte
des journaux qui contiennent la proclamation de M. Jules Favre, et le
Décret du gouvernement de la défense nationale déclarant que la place de
Loul a bien mérité de la patrie.

Ils sont publiés et affichés dans la ville; le dernier est proclamé devant
les troupes qui l'accueillent avec le plus vif enthousiasme.
Convaincu de l'impuissance de ses bombardements contre la tenacité
de la défense, l'ennemi change son système d'attaque; il prend la
résolution de joindre encore aux imposantes ressources d'artillerie dont
il dispose sa puissante artillerie rayée de siège; il s'occupe de rétablir
les épaulements de ses batteries, et exécute autour de la place des travaux
de tranchée auxquels notre canon ne peut s'apposer que pendant le
jour.

14 Septembre. Le 14 Septembre à 7 heures $\frac{1}{2}$ du matin, une batterie de
six pièces de campagne, placée pendant la nuit sur le Mont Saint Michel
commence son tir contre la place qui riposte vigoureusement de ses batteries
blindées et parvient à éteindre le feu de plusieurs de ces pièces. Quelques
uns de nos projectiles tombent dans les postes établis sur la côte; d'autres
vassant la crête vont éclater derrière la montagne.

L'ennemi, cette fois encore a particulièrement tiré sur les tours de la
Cathédrale, et ses projectiles ont enlevé une partie de la galerie qui en forme
le couronnement. Pendant cette attaque, il continue de l'autre côté, ses travaux
de tranchée qui prennent un développement considérable.

Bombardement du 15 Septembre. Le lendemain, à 7 heures 1/2 du matin, dix huit pièces de campagne ouvrent, de la crête du mont S. Michel un feu des plus violents, qui, interrompu à 8 heures 1/2 a repris à 9 heures 1/2 avec une durée totale de neuf heures.

Cette fois l'ennemi dirige plus spécialement ses coups sur les remparts, en vue de démonter nos pièces et de détruire nos blindages, qui ont beaucoup à souffrir de ce tir plongeant et d'une remarquable précision.

La place répond avec énergie, mais elle obtient peu de résultats de ce côté à cause de la position dominante qu'occupent les assiégeants. Le tir du mortier seul a pu être efficace, à cause de sa nature, ce qui fait regretter de n'en avoir que cinq dans l'armement. Du côté opposé plusieurs groupes de travailleurs sont atteints par notre feu.

Dans cette journée le chef d'escadron Petit commandant l'artillerie a été blessé à la tête par un éclat d'obus, en rectifiant le tir d'une pièce, dont le pointeur volontaire, le garde d'artillerie Vallard venait d'avoir une jambe emportée. La blessure du Commandant Petit est grave, mais il connaît toute l'importance de son commandement qu'il vient reprendre dès le lendemain la tête toute enveloppée de bandages! Jusqu'au dernier moment la défense peut profiter de son zèle et de son expérience.

A partir de ce jour, le tir de l'ennemi, tantôt lent, régulier, tantôt rapide et continu, est dirigé indistinctement sur tous les points de la ville et des remparts, il ne cesse plus ni de jour, ni de nuit, et jette dans la population, qui n'ose plus sortir et se réfugie dans les caves, une grande consternation. La circulation est forcément interdite, les magasins sont fermés, et il devient

impossible d'aller chercher des vivres.

Néanmoins le moral des Défenseurs se soutient. Je fais établir sur les remparts, au moyen de voitures de fagots et de fumier, des parapets pour masquer, autant que possible, les batteries qui se trouvent à la fois exposées aux feux directs, aux feux d'enfilade et aux feux de revers.

16 Septembre. Une forte barricade est élevée pendant la nuit dans le but de protéger et de masquer la porte Moselle et son corps de garde pris de revers par le Mont S^t Michel.

17 Septembre. Le 17 Septembre, pendant ma visite habituelle des postes des remparts, avec le major de place, nous sommes témoins du plus triste événement qui se soit produit jusqu'alors : sept soldats du train, atteints à la fois par les éclats d'un même projectile, sont transportés à l'hôpital affreusement mutilés. Cet événement est d'autant plus déplorable que ces braves militaires rendaient les plus grands services, depuis le commencement du siège, avec un zèle et un courage au dessus de tout éloge.

19 Septembre. Notre tir, quoiqu'impuissant à arrêter celui de l'ennemi, n'en continue pas moins avec énergie. L'artillerie de la garde mobile, les gendarmes, les cuirassiers et les canonniers volontaires, employés comme pointeurs, montrent toujours un grand courage, mais les remparts sont tellement dominés par le Mont S^t Michel que tout travail de défense y est absolument interdit pendant le jour, et on n'y peut procéder qu'avec la plus extrême circonspection pendant la nuit, la moindre lumière attirant infailliblement des projectiles. L'éclairage de la ville, prescrit par un ordre antérieur, est maintenant défendu, car on s'est aperçu qu'il servait de point de mire à l'ennemi, et l'on

est obligé de faire les rondes sous faibots.

Pendant la nuit du 19 au 20 Septembre de vives lueurs annoncent l'incendie du moulin Gizeux. Comme il n'existe aucun moulin dans la place, une commission est nommée, dès le lendemain, pour rechercher les moyens d'y suppléer, et l'ordre est donné de faire prendre pendant la nuit deux paires de meules existant au moulin bas, située à peu de distance de la place, ainsi que les bluteries qui s'y trouvent, on ne réussit à ramener que les bluteries, mais l'expérience prouve qu'elles suffiront pour la fabrication de la farine nécessaire.

20 Septembre. Le 20 Septembre, les faubourgs de St. Mansuy et de St. Evre sont occupés par l'ennemi. Les maisons ayant vue sur la place ont été crénelées, les fenêtres ont été matelassées, elles servent ainsi de réduits à des fusilliers qui, sans aucun danger pour eux-mêmes tirent constamment sur les défenseurs. Les balles se croisent et sifflent de tous côtés dans les rues des remparts. L'infanterie reprend vigoureusement, mais sans succès, l'ennemi se trouvant abrité. Je fais cesser ce feu inutile qui, à la vérité, pourrait être efficacement remplacé par le canon, mais j'insiste à ne pas user de ce moyen extrême dont souffriraient trop les familles et les propriétés des habitants de ces faubourgs qui font partie de la Commune de Coul, et rendent journellement des services dans les rangs de la garde nationale et des pompiers.

Pendant toute la nuit suivante le feu du Mont St. Michel continue avec une grande vigueur, Des obus traversent le pont levis du corps de la place à la porte de Metz, et produisent, en éclatant, d'épouvantables détonations sous la route.

21 Septembre. Le 21 Septembre, dès la pointe du jour, toutes les batteries qui nous entourent commencent simultanément leur tir qui continue sans interruption pendant toute la journée. La place répond avec énergie et on voit l'ennemi enlever des morts et des blessés sur le Mont St. Michel. Du côté de St. Epre notre tir n'est pas moins efficace, on a pu disperser des travailleurs, en atteindre quelques uns et démonter plusieurs voitures de munitions. Dans le faubourg St. Mansuy on aperçoit des hommes, qui, malgré notre fusillade, se glissent à travers les rues en se dissimulant derrière les maisons. Informé que l'Etat major y occupe la vaste ferme du St. Barbier, je me décide à faire battre ce point par le canon, bientôt un incendie s'allume et menace de prendre de grandes proportions, mais ce n'est pas la ferme Barbier qui est enflammée, et je prends la détermination de faire cesser un feu dont les habitants ont malheureusement plus à souffrir que l'ennemi.

Dans la soirée les feux du Mont Saint Michel sont concentrés sur la Cathédrale avec un vandalisme d'autant plus odieux qu'il est inutile. Pendant une heure entière les projectiles, lancés sur les tours, se succèdent de nouveau avec une rapidité furieuse et une désolante précision que la solidité de ce majestueux édifice semble résister encore. Les tours ne peuvent être entamées et demeurent inébranlables, mais ce qui reste de leur splendide ornementation vole en éclats, en soulevant des nuages de poussière. L'horloge ne s'est pas arrêtée, les aiguilles indiquent toujours la durée de cette sauvage destruction, la sonnerie en signale chaque quart d'heure, les heures ont cessé de sonner. L'hôtel de ville, ce magnifique palais des anciens Evêques de Toul, et l'arsenal, situés dans la même direction que la Cathédrale, continuent à éprouver

D'énormes Degradations.

Pendant la nuit du 21 au 22 Septembre une détonation terrible s'est fait entendre, l'ennemi a fait sauter le barrage du canal dont les eaux s'écoulent, abaissant ainsi considérablement le niveau général de l'inondation des fossés. L'occupation de St. Mansuy a, malheureusement, favorisé cette entreprise, si préjudiciable à la défense, et, à laquelle il est impossible de porter remède.

22 Septembre. Le 22 Septembre le bombardement reprend, dès le matin, avec des proportions inouïes, l'ennemi a réuni sur le vaste cercle qui nous entoure et nous domine tous ses moyens d'attaque.

Plusieurs batteries de campagne, un formidable matériel de siège comprenant seize pièces rayées de douze, et dix pièces rayées de vingt quatre, les canons et les mortiers provenant de Marsal, font converger leurs feux sur la place, qu'ils écrasent sous la grêle de leurs projectiles.

Les dégâts sont énormes et nombreux, mais les efforts de l'ennemi pour allumer des incendies sont toujours infructueux, et nous avons la conviction que nous résisterons encore à cette terrible épreuve. Les meules seules, réparties sur les différentes places de la ville peuvent prendre feu, et les habitants peuvent se convaincre, une fois de plus, de l'efficacité des mesures ordonnées précédemment pour la complète évacuation des granges et des greniers.

L'artillerie de la place répond aussi vigoureusement que possible, mais elle est considérablement gênée par les feux du Mont St. Michel qui prennent à revers les batteries spécialement chargées de répondre de front à l'attaque.

principale des pièces de siège placées sur les hauteurs de St. Georges et de la Justice.

Nos blindages sont fortement endommagés, ils exigent un travail considérable que l'état de fatigue de la garnison rend bien difficile. Le tir inquiétant du Mont Saint Michel, qui continue pendant toute la nuit, l'inexpérience des hommes et de leurs chefs, augmentent encore ces difficultés et le travail de la nuit pour réparer les batteries a été presque sans résultat.

23 Septembre. On est forcé le 23 d'abandonner deux pièces d'aut les blindages complètement désorganisés n'ont pu être relevés avant le jour.

Malheureusement l'ennemi qui dispose de troupes d'artillerie et du génie nombreuses et bien exercées a réussi à pousser ses travaux de tranchée jusqu'à deux cents mètres de la place. Notre premier soin est de diriger nos feux contre ce nouveau travail. Alors le bombardement reprend de toutes parts et de tous les points à la fois, et enveloppe de nouveau la place qu'il écrase de ses projectiles. Les premiers coups renversent le couronnement de la Porte de France, détruisent son corps de garde et brisent les chaînes du pont levé, qui s'abat sans qu'il soit possible de le relever. Les feux convergeant sur ce point étaient d'une telle violence que la troupe postée à la Demi lune n'avait pu s'y maintenir, l'hôpital et les maisons de ce quartier sont littéralement effondrés. Le dernier magasin à fourrages est tout en feu, plusieurs autres incendies se déclarent sans qu'il soit possible de s'opposer à leur propagation, la ville toute entière est menacée. Le Commandant Baudoin de la garde nationale et le Capitaine Gilbert des sapeurs pompiers bravant la grêle des projectiles

viennent successivement me déclarer l'impuissance de leurs efforts, ils ne peuvent plus compter sur leurs troupes.

Les casernes, dernier refuge de la garnison, semblent être le principal objectif de l'ennemi; la rue sur laquelle elle débouche est complètement enfilée et balayée dans toute son étendue; enfin des femmes et des enfants sont tués dans leurs maisons.

En présence d'une semblable désolation, le conseil municipal, au nom de la population consternée, vient faire, vers le milieu de la journée, une nouvelle démarche auprès de moi. Le Maire, M. Desloges, ancien capitaine, officier de la légion d'honneur, qui, pendant toute la durée du siège, a soutenu le courage des habitants et m'a prêté constamment son concours patriotique et dévoué, qui comprend l'énorme responsabilité de mon commandement dans un pareil moment, accompagné de M. Diu, son digne adjoint, me remet la lettre suivante signée par les membres du Conseil Municipal. C'est la troisième que je reçois depuis le commencement du siège:

» A Monsieur le Commandant de la Place de Kou, L'Administration municipale de la Ville.

» Monsieur le Commandant,

» Nous venons, au nom des habitants, vous supplier de mettre un terme aux désastres qui accablent notre malheureuse cité. Investie depuis six semaines, sans aucune relation avec la France, la population reçoit journellement le feu de l'ennemi, n'ayant pour de refuge que des maisons incendiées ou démolies, a montré néanmoins jus qu'à ce jour le plus ardent patriotisme en s'associant à la défense de la place. Aujourd'hui ses forces et son courage sont à bout;

» elle n'entrevoit aucune fin à ses angoisses, et, pleine d'admiration pour la force
 énergie dont vous avez constamment fait preuve, elle vous supplie, Monsieur
 le Commandant de ne pas prolonger plus longtemps une lutte que depuis
 le commencement vous soutenez avec tant d'héroïsme, mais qui lui semble
 désormais inutile, comme inégale, puisque, sous peu d'heures, elle succombera
 fatalement.

» Veuillez agréer, M^e le Commandant, l'assurance de nos sentiments
 patriotiques et dévoués. » (Suivent les signatures.)

Convaincu que la résistance est arrivée à la dernière limite du possible,
 cependant décidé à ne céder qu'appuyé par l'opinion unanime du conseil
 de défense, je le réunis pour le consulter. L'avis du conseil, émis à
 l'unanimité est le suivant :

» Le Conseil de défense. Considérant,

1^o Que le bombardement commencé ~~il y a~~ quarante jours a repris depuis huit
 jours avec une violence extrême.

2^o Que les attaques incessantes sur tous les fronts se resserrent de jour en jour
 sans qu'on puisse y opposer de résistance efficace.

3^o Que la garnison a fait jusqu'à ce jour tout ce qu'il était possible
 d'attendre d'elle, mais que la défense dominée et écrasée par une formidable
 artillerie de plus de 60 pièces se trouve aujourd'hui complètement paralysée,

» Emet l'avis qu'il y a lieu de prendre, enfin, la Demande du Conseil municipal
 en considération. »

Obeissant alors à une triste, mais impérieuse nécessité, j'ai fait arborer le
 Drapeau parlementaire sur l'une des tours de la Cathédrale.

Il était alors quatre heures.

Le feu, dont la violence ne s'était pas ralentie un seul instant, s'arrêta tout à coup. J'envoyai au camp ennemi un parlementaire qui rencontra bientôt le chef d'état Major du Grand Duc de Mecklembourg, commandant en chef le 3^{ème} Corps de l'Armée Allemande, le Colonel Krensky, qui, muni des pleins pouvoirs du Grand Duc, vint m'attendre près de la Porte de France. J'espérais obtenir pour notre garnison la faculté de se retirer en France avec armes et bagages, mais on me rappela que j'avais refusé antérieurement les plus belles conditions, et le seul adoucissement qu'il me fut possible d'obtenir, après une négociation qui se prolongea jusqu'à la nuit, fut que les gardes mobiles qui faisaient partie de la population de la ville avant l'investissement ne seraient pas faits prisonniers.

Je rentrai dans Loul où je réunis les chefs de corps et de service pour leur donner connaissance de la convention et la faire exécuter. Ce que j'éprouvai de doute en ce moment, et ce qu'il me fallut de courage pour la maintenir ne saurait s'exprimer.

Nous avions espéré pouvoir prolonger encore notre résistance et pensé que peut-être un corps français viendrait enfin à notre secours; rien n'avait encore été prévu pour le cas de la reddition de la place dans laquelle nous avions résolu de nous maintenir. Je voulais, dans un ordre du jour, exprimer à la garnison réunie et à la population ma reconnaissance pour leur dévouement et leur patriotisme; je n'en eus ni le force, ni le temps, une note du Colonel Krensky m'invitant à hâter l'exécution des conventions à cause de l'heure avancée de la nuit.

Notre garnison étant sortie de la place, les officiers purent y rentrer. Ceux qui s'étaient constitués prisonniers durent se rendre le lendemain à Fontenoy pour être de là conduits en Prusse par le chemin de fer avec les soldats qui avaient campé dans une prairie.

Je pus alors leur exprimer ma gratitude pour les services qu'ils avaient rendus jusqu'à la dernière extrémité à la France qui déjà les avait reconnus par le décret, si honorable pour la place de Toul, du gouvernement de la défense nationale.

En résumé, la garnison de Toul composée tout dans la garde mobile qu'on batouillou de dépôt du 63^{ème} qui venait d'être recrutée à Epinal d'enfants de la Lorraine, de cette province qui, placée au milieu de l'invasion et destinée à être occupée la dernière a eu tout à souffrir dans ses biens comme dans son orgueil, a, pendant 42 jours tenu tête dans une bicoque à des forces dix fois supérieures. Pendant 42 jours, elle a barré le chemin de fer et empêché l'ennemi d'amener son matériel de siège devant Paris. Ces jeunes soldats levés, habillés, et armés en quelques jours ont été les premiers qui aient résisté lorsque personne ne leur en avait encore donné l'exemple en dehors de l'armée active qui, malgré sa bravoure et son mérite, avait dû céder au nombre et dont ils avaient vu passer les débris sans se laisser aller au découragement. Il fallait voir avec quelle ardeur ils ont mis nos remparts en état; ils nous ont tous surpris par leur courage inattendu et leur conduite irréprochable. Entraînés par l'exemple d'une poignée de vieux soldats laissés dans la place, ils ont voulu suppléer par leur patriotisme et leur bonne volonté à l'instruction militaire et à

l'expérience qui leur manquaient.

Fiers du décret déclarant qu'ils avaient bien mérité de la patrie, ils s'en sont montrés dignes jusqu'au dernier moment, et c'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que j'ai vu ce décret sanctionné par le Président de la République, qui, sur la proposition du ministre de la guerre, a accordé les récompenses que j'avais demandées pour ma garnison.

Quant à moi, j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir jusqu'au dernier moment. J'avais servi dans l'artillerie, où j'étais devenu sous-officier, avant d'entrer à St. Cyr; il m'en était resté un goût pour cette arme dont les progrès m'avaient toujours vivement intéressé. Me voyant seul, sans direction, sans ordres, j'ai entrepris d'organiser la défense, avec la détermination de forcer l'ennemi aux travaux lents et difficiles d'un siège régulier, et je l'ai amené à la nécessité de faire venir de loin et à grand peine, pour nous réduire, sa puissante artillerie rayée de siège, après avoir inutilement employé tous les autres moyens de destruction dont il disposait, et qui, certainement, devaient suffire. Mais ce n'est pas sans de grandes difficultés que j'ai pu parvenir à ce résultat, et si le patriotisme et la résolution de ma jeune garnison ont été dignes d'éloges, il ne faut pas oublier que la garde mobile n'avait pour cadres que des officiers et des sous-officiers pour la plus part aussi inexpérimentés que les soldats, et que la discipline qu'il fallait à tout prix introduire dans ses rangs, n'a pu y pénétrer qu'à force de surveillance et de fermeté. Les chefs de corps et de services, qui m'ont été si dévoués, ne me connaissaient pas dans le principe, et ne se connaissaient

propos entre eux, il en résultait un manque de cohésion qu'il a fallu détruire, et, en présence de certaines rivalités, et, parfois, d'une ardeur irréfléchie, j'ai dû souvent intervenir pour faire comprendre la nécessité d'une intime union entre des chefs dont les efforts devaient concourir à un but commun et l'obligation pour tous d'une soumission absolue à l'exécution de mes ordres.

Et maintenant, quand je me rappelle tous les incidents de ce siège soutenu dans des conditions si difficiles, j'ai la satisfaction de reconnaître que je n'aurais pu faire ni plus, ni mieux, et, en présence de la douloureuse nécessité de rendre la place, reconnaissant toute la gravité de la détermination que j'allais prendre, je me suis recueilli, j'ai pensé que mon honneur, celui de mes enfants, de ma famille, celui de ma garnison en dépendaient, j'ai pensé à mon père, à mon beau père, braves officiers du premier empire, qui n'ont jamais connu que le chemin de l'honneur, à mon frère et à mon beau frère, officiers supérieurs, jouissant de l'estime de leurs chefs, et de l'affection de leurs subordonnés, et j'ai voulu rester digne d'eux. Alors, après l'avis unanime du Conseil de la défense, comparant ma situation à celle d'un capitaine dont le navire est perdu, j'ai reconnu comme un impérieux devoir de sauver les passagers, avec la conviction d'avoir sauvegardé l'honneur de son équipage et celui de son pavillon.

Etat Des pertes pendant la Durée Du Siège.

	Morts.	Blessés.	Cotisés.
Officiers,	1.	8	9
Troupe et gardes nationaux	23	82	105
Habitants,	8	20	28
Total général.	32	110	142.

Protocole.

Entre les Soussignés,

Le Colonel chef d'Etat major Krensky, muni des pleins pouvoirs
De son Altesse Royale le Grand Duc de Mecklembourg Schwerin,
Commandant en chef du 13^{ème} Corps d'armée Allemand, et

Le Gouverneur de la place de Loul, chef d'Escadron, Hoück

La convention suivante a été conclue :

Article 1^{er} : La place de Loul, ainsi que tout le matériel qui s'y
trouve dans ce moment, sera livrée immédiatement à son Altesse royale
le Grand Duc de Mecklembourg Schwerin.

Art. 2. La garnison de Loul, y compris tous les hommes qui ont porté les
armes pendant la défense, soit en uniforme militaire ou non, mais excepté
les gardes mobiles et gardes nationaux qui ont été des habitants de cette ville
avant cette guerre, est prisonnière de guerre.

Art. 3. Vu la défense vaillante pendant six semaines de la petite place
contre une armée supérieure en nombre, il est fait exception pour tous

les officiers, ainsi que pour les employés supérieurs ayant rang d'officiers, qui engageront leur parole d'honneur, de ne pas porter les armes contre l'Allemagne et de n'agir d'aucune manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle. Les officiers et employés qui acceptent ces conditions conserveront leurs armes et les objets qui leur appartiennent personnellement.

Art. 4. La garnison sera conduite immédiatement après la conclusion de cette convention, sans armes, sur le glacis devant la Porte de France.

Les officiers se placeront devant la même porte sur la route qui conduit à la gare.

Art. 5. L'inventaire de tout le matériel de guerre, consistant en drapeaux, canons, chevaux, caisses de guerre, équipages de l'armée, sera livré dans la soirée au major prussien Schwann.

Art. 6. Si, comme cela est arrivé à Laon, un accident arrive au moment où les troupes allemandes entrent dans la place, toute la garnison sera à la merci de son altesse royale.

Art. 7. Les médecins militaires, sans exception, resteront en arrière, pour prendre soin des blessés.

Fait à Coul le 23 Septembre 1870.

V. Krenshy, E. Hüeck,

Je n'ai pas voulu consentir à rester en France, dans les conditions qui nous étaient imposées. J'ai considéré, comme un devoir de partager le sort des troupes de la garnison, en me constituant immédiatement prisonnier de guerre, mais j'ai réclamé pour moi, comme pour les officiers qui

prendraient la même détermination, le Droit de conserver mes armes. Le Grand Duc de Mecklembourg arriva sur ces entre faites a consenti a cette Demande, en m'adressant ses éloges sur la défense de Loul dans des conditions si difficiles.

Je reus aussi l'assurance que les habitants et les propriétés seraient sous la sauve garde des autorités militaires prussiennes.

Les officiers dont les noms suivent ayant refusé de prendre l'engagement demandé conformément à l'article 3 de la convention ont été faits prisonniers de guerre :

MM^{es} : Müch, commandant de la place de Loul.

Normand, major du 1^{er} Cuirassiers, major de place;

Petit, chef d'escadron, commandant l'artillerie de la place.

Huebers, sous intendant militaire de première classe.

Rouquier, capitaine au 63^e de Ligne

Prevost. do

Viriot. do

D'Orchambault, Lieutenant au 63^e de Ligne.

Morel. do

Frey, Sous Lieutenant au 63^e de Ligne

Rebrussier do

Hart. do

Roger, capitaine commandant au 1^{er} Cuirassiers

Rouillet, capitaine instructeur. do

Libaut, lieutenant. do

Lalligout Sous Lieutenant au 4^{ème} cuirassiers.

Toure. 2^o.

Boulhol Sous Lieutenant au 3^{ème} cuirassiers.

Cailletion, Sous Lieutenant au 3^{ème} bataillon de la garde mobile.

Trait à Munster, le 15 Décembre 1870

Le major de Cavalerie, commandant la place de Loul.

(Signé) E. Hück.

» Quelques jours après, d'autres officiers se constituèrent également prisonniers, ainsi que je l'explique plus tard. ».

Pièces adressées à Monsieur le Ministre de la Guerre le 27 Avril 1871,
conformément à l'invitation reçue le 23 dudit mois.

- 1^o Rapport du Commandant de la place de Loul sur les opérations de la défense du 14 Août au 23 Septembre 1870.
- 2^o Registre des délibérations du Conseil de défense, avec les pièces à l'appui.
- 3^o Registre des ordres donnés pendant le siège.
- 4^o Rapport médical du siège de Loul, par le Docteur Bancel.
- 5^o Journal du siège, avec documents à l'appui.

Batteries dirigées contre Toul.

22 Canons
17 Mortiers } Mont Saint Michel

34 pièces de gros calibre sur les hauteurs de St. Evre.

6 pièces de siège de Marsal, à la faimourie.

6 pièces sur les hauteurs de Chaudoney.

8 mortiers près de la gare.

21 pièces en réserve près de la ferme de Bois la Courte, portent à cent quatorze le nombre des pièces amenées devant Toul.

Composition des troupes d'investissement sous les ordres du Grand Duc de Mecklembourg-Schwerin, et du Lieutenant Général Von Schillmenmann, pendant la dernière période du siège du 12 au 23 Septembre.

75, 76, 89 & 90^e. Régiments d'infanterie. }
14^e. Bataillon de chasseurs } 120 à 14,000 hommes.
11^e. Régiment de Uhlans.
18^e. Régiment de Dragons.
2 Compagnies de pionniers.

Plusieurs batteries d'artillerie (il y en a jusqu'à sept.)

Artillerie De la place

Canons rayés De 24	—	6	} Pour la Difeuse Directe et éloignée. (pour contrebalancer)	
2 ^e . De 12	—	16		
Canons lisses De 16	—	8		
Obusiers lisses de 22 cent.	—	5		
Mortiers de 27 cent.	—	5		
2 ^e . De 22 cent.	—	2	Total. 42	
<u>Pièces lisses</u>	{	Canon obusiers de 12.	— 18	} Pour les flancements de la Difeuse rapprochée.
		Obusiers de 16 et 15	— 7	
		Mortiers de 15	— 4.	
<u>Total Général</u>			<u>71.</u>	